



# RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni », **le jeudi 1er septembre 2022.**

La cantine fonctionnera

A l'école maternelle :

- **Le jeudi 1er septembre 2022** pour *les Bleus et les Jaunes*
- **Le vendredi 2 septembre 2022** pour *les Roses.*

A l'école élémentaire :

- **Le jeudi 1er septembre 2022**

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves **le vendredi 2 septembre 2022.**

L'étude surveillée débutera **le lundi 12 septembre 2022.**

✚ **Pour les 1ères inscriptions sur la commune auprès des directrices :**

A l'école maternelle Les Magnolias : prendre RV avec Madame Grandclaude au 04 93 55 65 04

A l'école élémentaire J. Calderoni : prendre RV avec Madame Gastaud au 04 93 76 33 73

✚ **Pour le renouvellement d'inscriptions aux activités périscolaires concernant les 2 écoles :**

**L'inscription aux activités** se fera en ligne sur « [portailfamille.villefranche-sur-mer.fr](http://portailfamille.villefranche-sur-mer.fr) »

**à partir du 16 mai jusqu'au 10 juin.**

Le dossier remis à votre enfant devra être retourné à son école. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Le règlement périscolaire est consultable sur le site de la Mairie et du portail famille.

**La garderie fonctionnera selon un forfait mensuel. Toute inscription cochée sera facturée.**



Ne pas oublier de créer votre compte sur le site « portail famille » avant d'inscrire votre enfant (mode d'emploi « pas à pas portail famille » sur le site dans la liste des documents).



Toute absence au restaurant scolaire et à la garderie devra être signalée par téléphone (04.93.76.33.73.) et par mail :

Maternelle : [perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr](mailto:perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr) / [laurence.toumi@villefranche-sur-mer.fr](mailto:laurence.toumi@villefranche-sur-mer.fr)

Elémentaire : [PeriEducatif@villefranche-sur-mer.fr](mailto:PeriEducatif@villefranche-sur-mer.fr)

Ne seront déduites que les absences au restaurant scolaire pour maladie au-delà de 3 jours consécutifs et sur présentation d'un certificat médical.

**L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) au 20 juillet 2022.**

**Le service Education /Affaires Scolaires  
Groupe Scolaire J.Calderoni - 18 avenue Gallieni  
04.93.76.33.73**